

Quel lieu d'intervention ?

L'EMAH intervient principalement au domicile de la personne

pour être au plus proche de vous

Nous définissons le lieu de l'intervention suivant la situation.

Les restrictions d'intervention

L'EMAH n'intervient JAMAIS :

- sur la voie publique
- les centres hospitaliers publics

**EMAH,
au plus proche
de vous !**

EMAH

Équipe Mobile
d'Alternative à l'Hospitalisation



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
LE PUY-EN-VELAY

EMAH

Équipe Mobile
d'Alternative à l'Hospitalisation

Comment nous contacter ?

04 71 07 55 56

du lundi au vendredi - de 9h00 à 18h30

emah.puy@ahsm.fr

Centre Hospitalier Sainte-Marie

50 route de Montredon 43000 Le Puy-en-Velay
(2^{ème} étage du bâtiment Assomption)

L'Équipe Mobile d'Alternative à l'Hospitalisation est un projet de la filière Urgence-Crise/Pôle Adulte



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
LE PUY-EN-VELAY

www.chsmlepuyenvelay.ahsm.fr

“ L'équipe mobile se déplace à la rencontre de l'utilisateur en **crise** dans son milieu de vie, avec ses ressources et les personnes qui l'entourent. ”

Soutenu par :



Projet retenu lors de l'appel à projet FIOP 2022

Ligne directe

04 71 07 55 56

du lundi au vendredi

de 9h00 à 18h30

Pour qui ?

L'EMAH s'adresse à :

- toute personne
- dès l'âge de 18 ans
- jusqu'à 64 ans
- résidant en Haute-Loire
- se trouvant en **situation de crise** nécessitant une évaluation



Les personnes peuvent être non connues de la psychiatrie, en rupture de soins ou en non demande de soins sur le centre hospitalier.

Qui peut nous solliciter ?

- Le patient
- L'entourage
- Les aidants familiaux
- Les professionnels de santé (médecin traitant, infirmier libéral, assistant social...)



Avant toute intervention, les demandes sont discutées en réunion d'équipe pluridisciplinaire.

Comment ça marche ?



- Une personne est en crise
- Un proche d'une personne en crise



04 71 07 55 56

- Appeler l'EMAH
- du lundi au vendredi
 - de 9h à 18h30*



Évaluation et analyse de la situation en équipe pluridisciplinaire



- Suivant la situation :
- l'EMAH se déplace au domicile
 - oriente vers l'interlocuteur approprié

*En dehors de ces horaires, contacter l'UAO : 04 71 07 56 40

Quelles sont nos missions ?

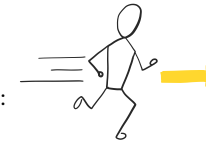
- Répondre dans les 24h à 72h
- Évaluer et analyser une situation
- Traiter et coordonner les informations utiles à la prise en charge du patient
- Écouter et accompagner le patient et/ou ses proches
- Rattacher un patient en situation de crise aux soins, en orientant vers la prise en charge la plus adaptée



**Repérer
Recevoir
Renseigner
Orienter**

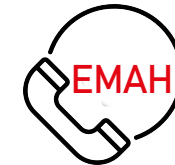
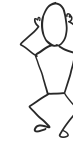
Urgence ou crise ?

Situation d'urgence



04 71 07 56 40

Situation de crise



04 71 07 55 56

du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h30
En dehors de ces horaires,
UAO : 04 71 07 56 40

Après échange téléphonique et évaluation, l'intervention de l'EMAH est planifiée dans un délai de moins de 72h.



**N'hésitez pas à nous appeler si vous avez un doute ou une inquiétude sur une situation.
Nous y réfléchissons ensemble.**